



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux et maternités

Question écrite n° 98351

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'avenir de la maternité de l'hôpital Saint-Antoine. Elle rappelle qu'une question écrite relative à ce sujet, adressée à son prédécesseur en septembre 2009 est toujours sans réponse à ce jour. Avec 2 500 accouchements, 650 IVG, 38 500 consultations gynécologiques et obstétriques, 2 500 consultations PMI, l'activité de la maternité de l'hôpital Saint-Antoine est essentielle dans l'est parisien. Rénovée en 2006, les équipes de cette maternité entretiennent une relation de qualité et de proximité avec les usagers et leurs familles. Pourtant, la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a plusieurs fois laissé entendre sa fermeture pour la fin 2011. Cette menace suscite l'inquiétude des équipes hospitalières, des patients et des élus et fait craindre aux autres maternités une augmentation d'activité qu'elles ne pourraient pas toujours prendre en charge. Elle lui demande d'intervenir auprès de la direction de l'AP-HP afin que les menaces qui pèsent sur l'avenir de la maternité de l'hôpital Saint-Antoine soient rapidement et définitivement levées.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98351

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 664

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)